



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du LUNDI 30 MARS 2026

Le trente mars deux mille vingt-six à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie, sous la présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Maire.

**Présents :**

BECCIU Jérémie, Maire.

AMY Renée, BURAVAND Jean-Paul, DURBESSON Audrey, CATILLON Vincent, BURAVAND Valérie, Adjointes au Maire.

TEISSEDRE Christine, BENEDETTI Gilbert, PAGOT Annie, ROCHE Jean-Louis, POUSSIN Patrick, MAFFEI Pascal, BERTRAND Thierry, PAONE Nathalie, SOLINAS Alexandra, BURAVAND Julien, MARTINO Clémentine, Conseillers Municipaux.

**Absents excusés :** DEFIANAS Anne-Laure (Pouvoir donné à BURAVAND Jean-Paul), Sacha GILLES (Pouvoir donné à BURAVAND Julien).

Mme SOLINAS Alexandra a été nommée secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	19

**Objet de la délibération  
N°50/2026**

Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres et MAPA.

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'en raison du renouvellement général du Conseil Municipal, il convient de procéder à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres et ce pour la durée du mandat.

Il convient de désigner un nombre de suppléants égal au nombre de titulaires.

Pour les communes de moins de 3500 habitants outre le Maire ou son représentant, président, cette commission comprend trois membres du conseil municipal.

Il précise que cette désignation doit avoir lieu au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel. Le scrutin peut être effectué à main levée si aucun conseiller ne demande le scrutin secret.

**LE CONSEIL MUNICIPAL :**

**A L'UNANIMITÉ,**

OUI l'exposé de Monsieur le Maire,

Considérant qu'une liste unique a été présentée.

Considérant qu'aucun conseiller n'a demandé le scrutin secret.

**DECIDE**, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret,

**DESIGNE** M. Jérémie BECCIU, Maire, en qualité de président de la Commission d'Appel d'Offres,

**PROCEDE** à l'élection à main levée des autres membres

Liste unique présentée :

• TITULAIRES : M. Thierry BERTRAND, M. Vincent CATILLON, M. Jean-Paul BURAVAND

• SUPPLEANTS : M. Sacha GILLES, M. Gilbert BENEDETTI, M. Pascal MAFFEI

• Nombre de membres à élire : 3

• Nombre de votants : 19

sont proclamés élus :

• TITULAIRES : M. Thierry BERTRAND, M. Vincent CATILLON, M. Jean-Paul BURAVAND

• SUPPLEANTS : M. Sacha GILLES, M. Gilbert BENEDETTI, M. Pascal MAFFEI

**Délibération du conseil municipal N°50/2026 du 30.03.2026**

La Commission d'Appel d'Offres et MAPA est donc composée comme suit :

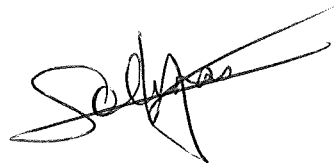
PRESIDENT : M. Jérémie BECCIU, Maire

Membres titulaires : M. Thierry BERTRAND, Conseiller Municipal  
M. Vincent CATILLON, Adjoint au Maire  
M. Jean-Paul BURAVAND, Adjoint au Maire

Membres suppléants : M. Sacha GILLES, Conseiller Municipal  
M. Gilbert BENEDETTI, Conseiller Municipal  
M. M. Pascal MAFFEI, Conseiller Municipal.

**Ainsi délibéré en séance publique, le jour, mois et an susdits,  
et ont signé au registre les membres présents.**

**Le Secrétaire de séance :**



**Le Maire :**



*Extrait certifié  
conforme au registre  
des délibérations.*

*Fait à BOULBON,  
le 07/04/2026.  
Le Maire,*

